



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
FORMATION BASSIN SUD  
09-32-65

# FORMATION

# ZNT, DVP et bandes tampons

# J'applique la réglementation

## Au programme :

- Définitions et rappels points de réglementations
- Lecture étiquette et sites pour trouver les informations
- Schémas descriptifs
- Exercices pratiques sur base cartographique

**Inscription obligatoire et formation intégralement pris en charge pour les contributeurs VIVEA**

**De 9h à 13h**

**A Villeneuve du Paréage**

Conditionnalité PAC, BCAE, arrêté préfectoral, Directive Nitrates ... Beaucoup de textes réglementaires que les agriculteurs doivent prendre en compte avant la pulvérisation d'un produit phytosanitaire sur une parcelle, et l'épandage d'un fertilisant azoté. Les dispositifs sont nombreux et les définitions pas toujours claires. Pourtant, chaque exploitation doit répondre à ces exigences à la fois pour préserver la biodiversité, la qualité de l'eau et répondre à la réglementation.

Objet formation : identifier les enjeux sur son exploitation afin d'utiliser les produits phytosanitaires et les amendements azotés en accord avec les différentes réglementations en vigueur.

Publics : Agriculteurs de l'Ariège utilisateurs de produits phytosanitaires

Contact: Amélie CHEVALOT, Conseillère Agronomie

✉ [amelie.chevalot@ariege.chambagri.fr](mailto:amelie.chevalot@ariege.chambagri.fr)

☎ 06 14 81 94 31

@ [ariege.chambre-agriculture.fr](http://ariege.chambre-agriculture.fr)

**PROagri**  
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

  
**vivea** Fonds pour  
la Formation  
des Entrepreneurs  
du Vivant